



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

Formulaire— Fiche de formation

F-154 - Création : 19.10.21

Mise à jour : Version : 1

Mise à jour contenu : 08.01.24

Certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques »

Catégorie « Mise en vente et vente pour particulier » - Renouvellement

Satisfaction de nos stagiaires

19,3/20

Année 2023

Taux de réussite

100%

Année 2023

DATES

Formation en salle : possible toute l'année
Pour plus d'information, nous contacter

DÉLAI D'ACCES

Entre 1 et 3 mois selon le nombre d'inscrit.

DURÉE

1 jour

LIEU DE LA FORMATION

A définir ensemble

TARIFS

Nous contacter. Formation intra ou extra-entreprise.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Entre 5 à 10 stagiaires

POUR QUI ?

Toute personne qui vend des produits phytopharmaceutiques à usage des particuliers

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certiphyto « Mise en vente et vente »

Faire la formation entre 2 mois et 6 mois avant la fin de sa validité

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation).

Mme BROUTIN Aurélie - 02 47 66 27 66

aurelie.broutin@fredon-centrevalde Loire.fr

CONTACT

M. COLLIN François - Responsable formation

francois.collin@fredon-centrevalde Loire.fr

06 80 33 45 53

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maitriser la réglementation sur la vente et l'utilisation des produits phytosanitaires
Utiliser les produits phytosanitaires en toute sécurité pour l'environnement et pour l'applicateur
Réduire l'usage des produits phytosanitaires par des méthodes alternatives

TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR

La personne chargée de la formation est formée au métier de formateur et est habilitée pour animer des sessions certiphyto.

CONTENU DE LA FORMATION

• Réglementation et sécurité environnementale

Réglementation

Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination

Prévention des risques

• Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains

Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident

• Réduction de l'usage et méthodes alternatives

Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Evaluation comparative de l'utilisation des produits

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Power point, livret de synthèse et mises en situation.

MODALITES D'EVALUATION

Test QCM

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de formation & feuilles de présence.

FREDON Centre – Val de Loire

Organisme de formation n°24450200645 - Siret : 452 304 488 00029 – APE : 9411Z -

TVA INTRA : FR70452304488